

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ

Vendredi 8 NOVEMBRE 2019 à 18h30 Heures

60 L, Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENÔVE

Présents : Arnaud MAGNIN – Nadège SEGUIN – Florence GAY – Alain VORILLION – Christian DEMANGEOT – Didier FANT – Jean LOCATELLI – Michèle LEGA – Sandrine COLINOT – Christophe BOS – John MILANETTO – Sylvain BOURIQUET – Guy MACHEREY

Absents excusés : - Sylvain THOMAS - Brigitte MAILLARD

Secrétaire administrative et rédactrice : Anne CHARLES

A NOTER : Il y a 13 votants.

ORDRE DU JOUR

- ☐ Approbation du PV de la réunion du 4 Octobre 2019
- ☐ Préparation congrès 2019
- ☐ Bilan détaillé du National Mixte
- ☐ Point sur la réunion de la BFC du 12 Octobre 2019
- ☐ Suivi du calendrier 2020
- ☐ Bilan détaillé du Challenge du Comité et du Marathon
- ☐ Prévision 2020 : date et lieu Congrès 2020
- ☐ Validation de la circulaire N°4
- ☐ Informations diverses : tenues – formulaire licence
- ☐ Suivi organisation du Championnat de Tir

Déroulement :

◇ Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 Octobre 2019

Adopté à l'unanimité sous réserves des corrections qui seront apportées.

A noter : Dans le point sur le bilan des CDC Open et Féminin, il a été noté le forfait de 2 clubs. Il avait été précisé que ces clubs doivent s'acquitter de l'amende fixée par le règlement fédéral.

Afin de valider cette clause, il est demandé un vote aux membres du Comité.

QUI EST POUR appliquer les amendes ?

13 POUR (unanimité)

◇ Préparation congrès

Le Comité fait le point sur ce qui a déjà été préparé et ce qu'il reste à faire ainsi que sur les membres présents au Congrès.

◇ Bilan détaillé du National Mixte

Nadège SEGUIN remet à chaque membre le bilan. Il est positif pour une somme de **195,22 € à ce jour.**

◇ Point sur la réunion de la Bourgogne Franche Comté du 12/10/2019

(Voir Annexe 1)

Arnaud soulève 3 problèmes suite à l'élaboration de ce calendrier :

1^{er} – Demande du Drapeau pour Challenge Cuinet : La date du 7 MARS 2020 est proposée et mise au vote.

Qui est Pour ?

9 POUR

3 CONTRE

1 ABSTENTION

► **Le Challenge Cuinet organisé par la Pétanque du Drapeau aura donc lieu le 7 MARS 2020 au Boulodrome de DIJON**

2^{ème} – Les 5 et 6 Décembre, 2 clubs ont demandé un concours (La Renaissance et Les Grésilles) : La décision est mise en suspend car nous attendons la décision pour la date et le lieu du marathon de ligue.

3^{ème} cas – Avancée de la date du challenge du Comité et du Marathon Départemental au 24 et 25 OCTOBRE 2020 car c'était au départ prévu en Novembre au moment de la Foire. Les membres du Comité sont d'accord car cela facilite l'accès aux joueurs et visiteurs.

► **Le Challenge du Comité et le Marathon départemental auront lieu des 24 et 25 Octobre 2020.**

Autres points du calendrier étudiés

- Il manque toujours un lieu pour le Championnats de Triplette Jeu Provençal et Tête à Tête Jeunes des 11 et 12 Avril 2019
- Problème soulevé par un club sur le coût des dotations pour les jeunes lors des championnats départementaux. Après une discussion, le Comité demande un vote aux membres sur la prise en charge des récompenses en bon d'achat par le Comité.

QUI EST POUR que le Comité prenne en charge le coût des bons d'achats pour les Championnats Jeunes?

11 POUR

1 CONTRE

1 ABSENCE

► **La décision est approuvée par le Comité et sera mise en place à partir de 2020. Les clubs en seront avisés et le cahier des charges sera modifié.**

INFORMATION : Il est abordé également l'achat des trophées. Le Comité pourrait effectuer un achat groupé une fois par an pour tous les championnats départementaux. Les clubs rembourseraient par la suite, mais en bénéficiant, de ce fait, d'une remise de 30%.

Les membres du Comité sont d'accord pour que cette proposition soit faite au congrès du 23 Novembre mais seulement pour les jeunes.

- Création d'un championnat des Clubs de Jeu Provençal à partir de 2020.

Après avoir fait la lecture du rapport qui sera intégré au livret pour le congrès, Alain VORILLION informe qu'il pourrait être fixé au 14 et 15 Mars 2020 au Boulodrome et sera soumis aux règles fédérales. Il demande un vote sur ce point.

Qui est POUR ?

13 POUR (unanimité)

► **La création du CDC de Jeu Provençal est entérinée et sera inscrite dans le calendrier 2020.**

A NOTER qu'une fiche d'inscription sera jointe à la pochette remise à chaque club lors du congrès.

◇ Coupe de France et CDC

Arnaud remet aux membres du Comité les fiches d'inscription pour les CDC et la Coupe de France 2020
Les dates butoirs sont les suivantes :
Le 27 Janvier 2020 pour la Coupe de France
21 Février 2020 pour les CDC

◇ Bilan détaillé du Challenge du Comité et du Marathon des 12 et 13 Octobre 2019

La Trésorière remet aux membres du Comité le bilan pour ces 2 concours :

- CHALLENGE : + 627,85 €
- MARATHON : - 689,02 €

◇ Calendrier AG 2020

Le congrès 2020 du CD21 aura lieu le 21 Novembre 2020 à SAINT APOLLINAIRE – Espace Tabourot « Les Accords »

◇ Validation de la circulaire

Le projet de la circulaire N°4 a été adressée en amont à tous les membres. Il y a lieu de voter sur 2 points :

- Désignation du meilleur Club Senior pour 2019 : Il est proposé la Boule Mirebelloise. Un vote est demandé :

QUI EST POUR ?
13 POUR (unanimité)

► **C'est donc la Boule Mirebelloise qui sera récompensée au titre du Meilleur Club Senior 2019.**

- PRIX DES LICENCES : Malgré un bilan positif, Nadège informe les membres que, sans le résultat du Championnat de France, le budget 2020 n'était pas équilibré. Il est donc nécessaire de revoir ce prix.

Après débat, il est donc proposé une augmentation de 3€ par licence, soit 38€. Un vote est également demandé :

QUI EST POUR AUGMENTER LE PRIX DES LICENCES Senior à 38€?
12 POUR
1 ABSTENTION

► **Cette décision est validée. Le prix de la licence Senior pour 2020 sera de 38€. Les autres tarifs sont inchangés.**

◇ Suivi sur l'organisation du Championnat Départemental de Tir des 29 Février et 1^{er} Mars 2020

Les membres du Comité sont amenés à réfléchir sur les modalités de la sélection des joueurs par club.

Les décisions prises sont les suivantes :

Qui est POUR que la sélection soit faite par les clubs ?

9 POUR

3 CONTRE

1 ABSTENTION

► Cette motion est adoptée et les clubs devront sélectionner leurs joueuses et joueurs en amont du championnat.

Qui est POUR que le nombre de sélectionnés par club soit de 1 pour 10 licenciés avec 1 ou 2 bénévoles obligatoires ?

7 POUR

Qui est POUR que le nombre sélectionné par club soit de 1 pour 20 licenciés avec 1 ou 2 bénévoles obligatoires ?

2 POUR

► La décision finale sera prise lors de la prochaine réunion du Comité qui se tiendra le 13 Décembre 2019.

La séance est levée à 22h15 Heures

Alain VORILLION
Président du Comité



P/ Brigitte MAILLARD
Secrétaire Générale
Arnaud MAGNIN, vice-président



REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU CR BFC

A Besançon, le 12 octobre 2019.

***Présents :** Robert Dutronc, Joseph Illana, Patrick Krewiss, Philippe Cattelet, Jean pierre Chalopin, Paulo De Bastos, Robert Devoille, Pascal Dugast, Annie Dutronc, Chantal Frachebois, Denise Martine Krewiss, Denis Lhomme, Marie Jeanne Lhomme, Arnaud Magnin, Emilie Maraoux, Jean Marie Maraoux, Daniel Marcy, René Midey, Christian Perraudin, Alain Vorillion.*

***Absents excusés :** Laurent Chapotot, Christine Ehlen, Robert Maujonnet, Mireille Vorillion.*

Robert Dutronc entame la réunion par son souhait de voir se régler positivement aujourd'hui quelques points préoccupants comme les lieux de nos réunions, la Commission jeunes, le CRC.

Il fait part des informations principales recueillies le 5 octobre dernier lors de la réunion des Présidents des Comités Régionaux sportifs au Conseil Régional BFC :

- Cadre et procédure à respecter pour les demandes de subventions.*
- La réforme CNDS : les fonds sont désormais versés aux Fédérations qui sont tenues de les gérer et les répartir entre leurs Comités.*
- La création d'emploi au cœur des associations et Comités.*
 - La stratégie régionale du sport (actions envisageables avec l'UNSS).*
 - Le regard vers le handisport.*

Le Président livre quelques infos du CN fin septembre dernier :

- Etude de la mise en place d'un CTR : concernée la Région BFC seule, sans le Grand Est comme initialement envisagé, en concertation avec la Fédération (budgétisation du projet).*
- Mise à jour du calendrier fédéral, avec notamment le chpt tripléte jeunes séparé du chpt D Jeu provençal et déplacé aux 2 et 3 mai, les juniors pouvant dorénavant participer aux chpts de jeu provençal.,*
- Appliquer les contrôles des boules et de l'alcoolémie. Une précision : en cas d'alcoolémie positive, les coupables seront suspendus jusqu'à la fin de la compétition en question.*
- Intervention à programmer de Mr Grignon au sein du CR BFC pour parler discipline et violence envers les arbitres.*
- Habillement : hauts identiques dès la première partie des concours Régionaux.*

Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 juin 2019 :

- Rectification à faire concernant les chpts honorifiques TT et D jeunes : ils auront lieu dans le CD 25, en même temps que le chpt Régional T Jeu Provençal : le samedi 6 juin 2020 pour le tête à tête, le dimanche 7 juin pour les doublettes.

- Correction à faire des dates du Congrès Fédéral à Evian : il se tiendra du 18 au 20 décembre 2020.

- Notification à Patrick Krewiss à sa question du 24 juin : pourquoi ont été annulées les finales du CRC jeunes, open et féminin prévues à Valdoie les 12 et 13 octobre derniers ?

--« Il fallait comprendre que dans l'attente des modalités de fusion des versions franc-comtoises et bourguignonnes du CRC, il n'a pas été jugé utile de procéder à des finales, la montée en CNC d'une équipe de chaque entité à ce moment étant assurée.

Même cas de figure chez les jeunes : une équipe benjamins/minimes et une équipe cadets/juniors de chaque entité étant assurées de participer au CNC 2019.

Par contre, une finale chez les vétérans s'imposait, puisque, seule une équipe - l'équipe championne régionale - s'ouvrait le droit de participer au CNC (avec 2 équipes retenues d'office, comme l'an passé, il n'y aurait pas eu de finale non plus) ».

Après ces réaménagements, l'assemblée approuve le compte-rendu du 24 juin 2019.

Le calendrier 2020.

- 7 mars : réunion du CR.

- 9 et 10 mai : championnat départemental tripléte jeunes, déplacé des 2 et 3 mai et rangé aux côtés du chpt Promotion.

- 21 novembre au plus tard : AG de tous les CD de BFC. Il serait souhaitable que tous les CD s'accordent sur la même date.

- 28 novembre : AG du Comité Régional : le CD 39, par la voix de Paulo De Bastos, en sollicite l'organisation à Salins les Bains. L'assemblée valide la demande.

Les concours Régionaux 2020.

- Après réaménagement, le calendrier des 22 Régionaux est établi ; le CD 39 a désigné ses Délégués, les autres CD sont invités à faire rapidement de même.

- A la réunion du 27 octobre à Bans, Jean Locatelli désignera les arbitres.

- Les Délégués sont invités à rendre compte après chaque Régional, au moyen du document établi cette année par Denis Lhomme à la réunion du 2 mars dernier, sur le modèle de compte-rendu des Nationaux.

Les concours Nationaux 2020.

- Le calendrier des 7 Nationaux est établi, avec un nouveau venu : le National de Sens, les 25 et 26 juillet.

- L'assemblée, à l'unanimité, décide de supprimer, à compter de 2020, la dotation de 350€ qu'elle avait allouée aux concours Nationaux à sa réunion du 3 mars 2018.

La trésorerie.

- Emilie Maraoux fait état du coût des championnats de France : 56 259€, et propose :
Frais des chpts de France jeunes (7504€ cette année) : le Comité Régional peut-il continuer à en assumer pleinement la charge ou pourrait-on envisager la mutualité des CD pour leur financement ?
L'assemblée décide d'une prise en charge dès 2020 des frais, par moitié entre le CR BFC et les 8 CD qui se répartiront l'autre moitié ; à noter : bien que ne comptant pas d'équipe jeunes dans son CD 90, Joseph Illana a tenu à participer à hauteur maximale de 500€, cordialement remercié par l'assemblée.
- Le budget prévisionnel 2020 définira les mesures à prendre afin d'économiser impérativement : forfaits, récompenses, etc.
- Planète Boules : courriel le 7 août dernier de Laurent Chapotot à Robert Dutronc à propos d'une facture de 768€ qui concernerait les nouveaux abonnés(?)
- Il est décidé de ne plus abonner automatiquement les champions à Planète Boules.
- Et de supprimer la dotation des Nationaux (2450 €).
- Pour L'AG à Sens, prévoir toutefois les récompenses pour nos lauréats (cartes cadeaux).
- La Commission des finances se réunira à Bains le 12 novembre prochain, à 18h. Paulo De Bastos assurera les réservations.

Le CRC BFC.

En avant-propos, le Président Robert Dutronc faisait part de sa préoccupation à voir aboutir un réel Championnat Régional des Clubs, et évoque sa mise en place pour 2020 : projet prestement glissé sous le tapis, les plaidoiries exposant l'impossibilité de réunir cette année tous les principes d'un bon fusionnement Bourgogne et Franche Comté...

Dont acte ; le Président précise néanmoins que ce CRC sera en place pour 2021.

Un encarten l'honneur de l'équipe vétérans de Morteau : elle a été sacrée championne Régionale, aux dépens de Saint Florentin, à Valdoie, et disputera le CNC la semaine prochaine à Montluçon.

Validation des dates communes en BFC : 28 et 29 mars, 20 septembre, 11 octobre. Le samedi 10 octobre a été rajouté en Bourgogne pour caser la journée manquante.

18 octobre 2020 : une finale du CRC jeunes est envisagée, sauf si 2 équipes montent en CNC.

Le club de Migennes : contraint à une amende pour forfait, le club n'a versé qu'une provision de 200 €. Christian Perraudin est chargé d'envoyer un courrier pour rappeldu solde.

Le Comité de pilotage du CRC se réunira en janvier ou février. Date à définir.

Les contrôles d'alcoolémie.

A la réunion en mars 2020 du CR BFC, la Commission de contrôle devra être constituée. Elle opérera lors des championnats et des concours régionaux, et chaque fois que le Président du CR lui confiera une mission. Il serait souhaitable qu'à l'AG de décembre, les membres du CR candidats à l'habilitation se manifestent.

Restauration aux Championnats Régionaux.

Afin d'assurer une restauration convenable aux joueurs, chaque club hôte des championnats devra proposer un repas de qualité, avec les soins d'un traiteur si nécessaire, pris impérativement sur le site, au prix uniforme de 16 € pour les seniors.

Pour les championnats jeunes, de benjamins à juniors inclus : prix identique de 12 €.

Ces modalités seront portées au cahier des charges.

Leur respect absolu validera la candidature du club ou du CD.

Les récompenses.

Le CR a décidé de récompenser l'une de ses équipes la mieux classée à chaque championnat de France (Art 7 du cahier des charges établi à l'AG de Belfort, le 1^{er} décembre 2018). Or, cette année, deux équipes sont parvenues en quart de finale du même championnat. Il conviendra d'amender l'article qui prévoira les récompenses dans ce cas-là.

Les récompenses demandées par les Présidents de CD sont attendues au Siège à Bans.

L'hôtellerie des championnats de France 2020.

Le préposé, Georges Baudin, a bouclé les réservations pour tous les championnats, sauf pour les jeunes, à Nîmes.

On pourra noter la qualité de son travail cette année. Compliments.

La Commission jeunes.

Daniel Marcy déplore la rencontre de tant de difficultés :

- Les défections de certains clubs au CRC à Auxerre qui firent que le boulodrome loué pour deux jours ne fut occupé que le samedi : 150 € déboursés le dimanche pour rien...

- Erreur et confusion lors du tirage du championnat TT jeunes à Fourchambault, avec en plus six engagés absents...

- Une seule équipe minime au championnat du CD 58 : elle s'est qualifiée au Championnat de France...

-- « A l'avenir, plus de qualification si une équipe se trouve seule inscrite dans son CD »

Aux chpts régionaux, il faudrait dénommer les équipes par leur CD et non par leur club.

- Sélection de zone jeunes à Pontarlier : intervention inopportune d'une personne « responsable » qui mit le trouble dans l'organisation en évoquant l'état des terrains. D'où une partie de yo-yo entre Pontarlier et Auxerre pressentie pour un repli consenti, qui se termina finalement à Pontarlier...

Sur ce sujet, Paulo De Bastos envisage de saisir la Commission d'éthique de la Fédération.

- Daniel Marcy souhaite que les CD lui donne leurs dates du CDC.

- Il souhaiterait connaître rapidement les dates du CRC (calendrier).

- Il envisage une compétition qui engagerait chaque CD à recevoir les sept autres, tour à tour, et fera une documentation.

- Il propose la création d'un marathon en Bourgogne, en copie de celui de Bans... mais Paulo de Bastos laisse entendre que Bans n'accueillerait peut-être plus pour longtemps son marathon de février.

- Au chpt de France 2020, 92 équipes retenues au lieu de 96.

- En 2021, les juniors : âgés de 15, 16 et 17 ans dans l'année.

Les cadets : âgés de 12, 13 et 14 ans.

Les minimes : âgés de 9, 10 et 11 ans.

Les benjamins : âgés de 8 ans et moins.

Robert Dutronc propose la réunion des Présidents de CD et de la Commission jeunes pour en définir le fonctionnement.

La Commission féminine.

Dans la perspective du Marathon féminin 2020 (à Dijon ?), Mireille Vorilliona transmet le cahier des charges à la déléguée de chaque CD ; elle attend leur réponse. Elle convoquera la Commission féminine avant l'AG prochaine du CR.

Le championnat Régional de tir 2020 :

Il qualifiera au championnat de France à Valence : 2 seniors masculins et 2 seniors féminines.

1 junior masculin et 1 junior féminine.

Chaque CD mettra en place le championnat de tir et communiquera le nombre de ses inscrits. Robert Devoille gèrera.

Le nombre de qualifiés pour le championnat Régional à Dijon (1^{er} juin) sera déterminé au prorata du nombre des inscrits par CD. La règle s'appliquera aux 4 catégories pour retenir :

- En juniors masculins : 16.

- En juniors féminines : 16.

- En seniors masculins : 32.

- En seniors féminines : 32.

Pour le championnat de France, le CR prend en charge 4 Délégués : 1 pour les 2 hommes, 1 pour les 2 femmes, 2 pour les 2 juniors.

Questions et informations diverses :

- D'aucuns rechignent à se déplacer aux réunions en évoquant les longues distances, pour se rendre à Bans, ou comme aujourd'hui, à Besançon. En évoquant l'AG du CR à Sens, que doit-on faire ? Centraliser un lieu ou « tourner » ? Réaction et questionnement de Paulo De Bastos : à quoi sert le Siège de Bans ?

Un tour de table apportera une solution collective : à l'unanimité, l'assemblée décide que les CD accueilleront tour à tour les réunions par leur ordre numérique. Elle convient de la réunion prochaine du CR à Bans, le 7 mars 2020.

- Les contrôles : d'alcoolémie, mais aussi des boules au cours des diverses épreuves.

L'habillement et les coupes.

Revoir impérativement le mode et les délais de livraison des tenues pour les championnats de France (il est intolérable de percevoir l'habillement d'une équipe - Délégué compris - 3 jours avant le départ pour un championnat de France).

Il reste malgré tout une somme de 900€ à verser avant le 31 octobre.

- Aux championnats Régionaux, pas de coupes à Bans, et il manquait des coupes à Lure.
- Au championnat de France à Dijon, pas de coupe pour Sabrina Binda.
- Formation des arbitres à Voiron : chaque CD prend en charge son arbitre.
- Championnat de France 2020 : le CR présentera 2 équipes à chaque championnat, mais 4 en triplette masculins.
- La cagnotte lancée pour le boulodrome de Bans : Paulo De Bastos demande à ce que sa mise en ligne et le lien sur le site du CR soient rétablis, sous peine de se voir obligé de louer les services du boulodrome systématiquement.

Séance levée à 18h30.

Le Secrétaire général du CR BFC

Christian PERRAUDIN



Le Président du CR BFC

Robert DUTRO

